

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

BIOSYNEX

DECLARANT : THIERRY PAPER, PRESIDENT
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Souscription
DATE DE L'OPÉRATION : 29 décembre 2014
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 16 février 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : ECKBOLSHEIM
PRIX UNITAIRE : 2,75 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 49 500 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : SOUSCRIPTION DE 18.000 ACTIONS A TITRE IRREDUCTIBLE DE 2,75 EUROS SOIT UN MONTANT TOTAL DE 49.500 EUROS